



DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
Service Finances  
Réf :

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2013

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

**OBJET :** Vote du budget primitif de la commune - année 2014

#### 1°) ARCHITECTURE GENERALE DES EQUILIBRES FINANCIERS 2014 :

Bien que les masses budgétaires dédiées au fonctionnement restent comparables entre 2013 et 2014 ressortant respectivement à 41,4me et 41,6me, il n'en demeure pas moins que les stigmates de la refonte de la DGF programmée dès 2014 et la poursuite de la montée en régime de la péréquation horizontale érodent l'autofinancement prévisionnel.

Alors que le travail d'élaboration et de concertation mené en amont du bp 2014 en mode participatif conduit à une bonne maîtrise des dépenses projetées (+2%) toutes natures confondues, que le dynamisme économique sans autre pression fiscale autorisent des progressions soutenues des ressources structurantes à hauteur de +2,2%, la contraction estimée de la DGF à plus de 5% combinée à la hausse de la péréquation attendue de près de 10% explique le recul de l'épargne brute sous les 3me. Ce budget fait la preuve de sa capacité à absorber les aléas extérieurs à la collectivité.

Malgré ce resserrement budgétaire subi, le budget primitif 2014 propose une palette de projets toujours aussi fournie tout en continuant à délivrer un niveau de ressources propres en adéquation avec l'effort d'investissement attendu.

Quant à l'investissement (9me en 2014 contre 11,4me en 2013), après une année 2013 marquée par un haut niveau de dépenses d'équipement, il retrouve un niveau plus traditionnel et affiche un haut niveau de subventions d'investissement attendu (40,9% en 2014 contre 27% en 2013) conjugué à un moindre recours à l'emprunt (-56,4% à 1,8me).

La superposition des différents dispositifs évoqués ci-dessus (refonte DGF, progression de la péréquation) exerce une pression durable à la baisse des recettes de gestion courante qui voient leur progression stoppée une nouvelle fois (-0,07%) à 38 362ke de bp à bp, phénomène déjà observé pour la 1<sup>ère</sup> fois l'année dernière (-0,25%) à 38 388ke de ca à bp.

L'adaptation à ce manque de dynamique de la structure de financement de la section de fonctionnement passe par une poursuite de l'optimisation des coûts des services avec un recul de -1,51% des dépenses à caractère général à 8 494ke, une maîtrise des dépenses de personnel et des autres dépenses de gestion courante contenues respectivement à +2,5% (22 200ke) de bp+bs à bs et +5,9% (3 383ke), expliqué pour partie par une intégration de certaines subventions exceptionnelles de l'exercice passé, par un reclassement budgétaire du chapitre 011 au chapitre 65 (MPT) et par l'inscription d'une nouvelle subvention de fonctionnement destinée à la Cité de la gastronomie.

Si l'on rajoute à cela les autres éléments constitutifs de l'ensemble des coûts (à savoir charges financières et charges exceptionnelles), le niveau de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement reste « capé » à 2% par rapport à 2013.

A noter que les dépenses « agenda 21 » représentent 1 117ke dont 1 096ke au titre des charges à caractère général, soit 12,9% du total.

L'approche prudentielle demeure la norme, la ville poursuivant ses efforts destinés à prévenir les risques, les charges et certains des investissements de demain (25ke). Elle reprend parallèlement une provision dédiée au foncier au rythme des décaissements des surcharges foncières attendues sur 2014.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la dette de la ville s'établit à 29 443ke avec un taux moyen pondéré attendu pour 2014 à 3,56%. L'endettement reste maîtrisé puisqu' « installé » sous les 30 000ke depuis plusieurs exercices. La ville poursuit l'amortissement du capital restant dû de son portefeuille à un rythme soutenu à 1 969ke, d'une grande stabilité puisqu'il représente toujours entre 6 et 7% du capital restant dû en début de période. La bonne orientation des choix faits en matière de stratégie de gestion de la dette trouve son origine dans une faible exposition de l'encours en taux fixe, profitant des politiques accommodantes successives qui permettent un maintien toujours aussi bas des taux interbancaires (EONIA, EURIBOR).

## 2°) LES PROJETS EN FONCTIONNEMENT :

Le budget primitif de fonctionnement 2014 ressort à 41 684ke, progressant de +0,5% par rapport au bp2013. Les opérations réelles constituent l'essentiel des opérations, à l'instar de 2013 où les seules opérations d'ordre concernent le virement à la section d'investissement ainsi que les dotations aux amortissements côté dépenses et les travaux en régie côté recettes.

La présentation faite ici ne déroge pas à la règle établie ces dernières années puisqu'elle reprend dans l'ordre lexicographique des services observés, les éléments budgétaires (dépenses et recettes) des maquettes présentées en conférences budgétaires.

### a/ Les services opérationnels :

#### ACTION SOCIALE :

Quasi stable à +0,5% à 384ke toutes dépenses confondues, ce budget reste fidèle à ses orientations habituelles ; les 2 actions nouvelles mises en œuvre en 2013 (permanence contre les violences faites aux femmes et participation de la ville à l'aide d'urgence pour le relogement des personnes en difficulté en partenariat avec l'aide d'urgence du Val de Marne) sont reconduites pour un montant de 26ke (+8,3% par rapport à 2013). Le soutien à l'épicerie solidaire est renouvelé.

La subvention versée au CCAS est maintenue à l'identique à 252ke.

Quant au financement attendu, la bonne optimisation de ce dernier, conséquence notamment d'une politique tarifaire attractive au foyer des anciens et des services à domicile permet d'obtenir une progression dynamique des recettes à 496ke (+6,4% par rapport à 2013). Les revenus proviennent majoritairement des participations des familles et des caisses de retraite (90,4%), et de façon plus accessoire du patrimoine communal.

#### CONSERVATOIRE :

Si le budget 2014 s'établit à 62ke alors qu'il ressortait à 77ke au bp2013, c'est qu'un certain nombre de projets pilotés par les arts plastiques ne se sont pas réalisés en 2013, sont reportés au ca2013 et ne font donc pas l'objet d'une réinscription en 2014. Ce constat s'explique par le départ de la directrice du conservatoire des arts plastiques en début d'année 2013. Ce sont donc 17ke de crédits inscrits en 2013 qui seront reportés au ca2013 (« Chevilly-Larue et les arts visuels, regard sur une collection » (7ke), « exposition autour des arts numériques » (6ke) ainsi 3ke au titre du petit outillage) ; de son côté, le conservatoire de musique et danse propose de reporter un concert de musique de chambre inscrit pour 2ke. Les actions pédagogiques constituent toujours l'ossature de l'offre de service (68,5% parmi lesquels on retrouve les classes musicales, l'atelier jazz, les concerts de la chorale, le concert de l'orchestre du conservatoire ...), les 31,5% étant destinés aux actions de diffusion sur des thématiques comme le jazz en grand ensemble, une sensibilisation aux répertoires populaires des balkans, aux répertoire de chansons françaises arrangés en jazz par de grands arrangeurs français ou encore aux répertoires anciens.

Les partenariats habituels avec le SMJ, la MPT ou encore Jazz à Chevilly se perpétuent selon les différents projets.

Le financement total (151ke) en progression de +1,3% est majoritairement assuré par les droits d'inscription.

## DEMOCRATIE LOCALE :

L'activité des comités de quartier demeure le projet structurant du périmètre à 11ke ; ressortant à 16ke (-11,1%).

## ECONOMIE :

S'établissant à 99ke (en progression de +23,7%), ce budget intègre dans le dispositif des manifestations, « la fête de printemps » dont le coût est attendu autour de 19ke. Les autres initiatives (marchés campagnard et de Noël, la veille et les études économiques ou le développement des relations aux entreprises) sont reconduites à l'identique. A noter l'adhésion au comité départemental du tourisme.

## ENSEIGNEMENT :

En progressant de +6,8% à 657ke, le budget de fonctionnement du secteur atteste de l'effort régulier de la ville 1/ en direction des classes d'environnement d'une part, avec le départ de 100% des enfants pour des classes de ski plutôt que « nature » (264ke, +16,9%), 2/ en direction de la Caisse des écoles sur les thématiques habituelles fournitures scolaires, projets pédagogiques et subvention de fonctionnement sur projet d'école pour 93ke (+16,3%). Les autres initiatives n'évoluent pas ou très peu (centre de vacances, 0% à 76ke / accueils de loisirs, 0% à 138ke / fournitures scolaires, +3,8% à 54ke sous l'effet d'une augmentation des effectifs en maternelle). A noter qu'il est prévu de diminuer de 2 le nombre de mini-séjours pour le ramener à 6 sur le périmètre des accueils de loisirs à budget constant de façon à dégager des marges de manœuvre pour les centres de loisirs, et notamment pour les premières dépenses de fonctionnement lié à la ludothèque partie enfance ALSH.

Les dépenses de structure essentielles pour le bon fonctionnement du service poursuivent la même dynamique, s'inscrivant en hausse de +16,9% à 21ke.

Le financement procuré par l'exploitation de ces services (1 374ke) profite pleinement de la hausse de la fréquentation toutes activités confondues, engrangeant une progression des participations de +6,2% à 990ke, les subventions s'établissant à 385ke (0%).

## ETAT CIVIL - ELECTIONS :

Ce budget de 10ke qui concerne les affaires générales/Etat civil, les élections, la documentation générale et technique et la cotisation au Sifurep n'appelle pas d'observation particulière.

Le financement attendu autour de 11ke (inchangé) provient comme toujours des concessions du cimetière, des redevances funéraires et de la participation de l'Etat au recensement de la population.

## PETITE ENFANCE :

En légère augmentation (+1,4%) à 144ke, ce budget de fonctionnement pour l'ensemble des structures reste stable tout en permettant une augmentation de la capacité d'accueil. Comme l'année passée, les évolutions restent contrastées selon les structures avec d'un côté des budgets en contraction (la coordination -2,6% à 10ke, le relais assistantes maternelles -6,5% à 47ke, la crèche maison bleue -2,7% à 18ke), un budget stable (la crèche Gaston Variot 0% à 31ke) et des budgets en progression (la crèche familiale +11% à 9ke, le multi accueil les petites colombes +23,9% à 29ke). Une nouvelle initiative « Soutien à la fonction parentale » voit le jour dotée d'un budget de 5ke.

Côté financement, les participations des familles et la CAF au travers des lignes PSU et CEJ ressortent respectivement à 415ke et 1 464ke, et procurent donc une ressource de 1 879ke en progression de +4,2%.

## RELATIONS INTERNATIONALES :

Les partenariats noués avec les villes de Pougne Hérisson, Martorell, Hochdorf, Victoria, Dieuk et Yen Baï se perpétuent et le partenariat avec Dieuk voit son enveloppe progresser à partir d'un nouveau projet de coopération 2014 (infrastructure) discuté au cours d'une mission à l'automne 2013.

Par ailleurs, un projet associatif pour le cofinancement de la construction d'une résidence universitaire est envisagé sur Haïti.

Le budget total ressort à 123ke.

## RELATIONS PUBLIQUES :

Budget de reconduction stable à 328ke, ce dernier reprend l'ensemble des initiatives que la ville a maintenant l'habitude de proposer depuis plusieurs années. Les recettes sont également stables à 65ke ; la refonte du dispositif tarifaire des locations de salles a permis de pérenniser un haut niveau de recettes proche de 26ke.

## RESTAURATION :

Ce budget s'établit à 910ke, en progression de +2,6%. Parmi les actions susceptibles d'exercer une pression à la hausse, la mise en œuvre d'une maintenance des hottes et des gaines de ventilation de la cuisine centrale, des offices, du foyer des anciens et des crèches (8ke) renchérit le poste « maintenance des équipements de cuisine ». Par ailleurs, un recours plus systématique à AEF 94 pour faire face aux absences nécessite l'inscription d'une prévision budgétaire en hausse par rapport à 2013 (+14ke) mais apporte une plus grande souplesse dans l'organisation du travail.

La subvention France AGRIMER (ex ONILAIT) continue de s'inscrire en recul année après année (-30,7% à 6ke) du fait de la réglementation qui réduit la liste des produits laitiers éligibles.

## SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE :

Le budget 2014 s'inscrit en baisse de -11,3% à 238ke ; la plupart des actions sont reconduites à l'identique ; l'une d'entre elles n'a pas pu se réaliser sur 2013 et fait donc l'objet d'un report au compte administratif 2013 (séjour solidarité pour 16ke). Par ailleurs, le dispositif des aides mises en œuvre il y a 2 ans s'enrichit d'une aide financière à la protection complémentaire santé aux jeunes étudiants chevillais âgés de 20 à 24 ans.

Le financement associé reste solide à 87ke (+1,2%) procuré par quasiment toutes les actions développées. Les séjours collégiens, l'atelier cirque ou les pôles collégiens et lycéens constituent les plus gros pourvoyeurs de recettes.

## SPORTS :

Le budget des sports s'inscrit en hausse de +3,4% à 91ke ; la structuration de ce budget s'articule toujours autour des 2 actions majeures que sont la gestion et l'entretien des installations sportives d'une part (36ke), la gestion et l'entretien de la piscine d'autre part (20ke). Les initiatives (soirée des sportifs, boucles chevillaises, participation à la fête communale, journées scolaires sportives ou encore forum des sports ou les Planches été 2014...) figurent à l'agenda 2014 du service des sports pour des montants voisins de ceux de l'année 2013.

Les ressources se tassent légèrement à 113ke (-1,7%), même si les recettes dites fondamentales demeurent à des niveaux identiques à l'an passé (en provenance de la piscine pour 76ke, des infrastructures sportives pour 36ke).

## TRANQUILITE PUBLIQUE :

S'établissant à 35ke, ce budget demeure inchangé par rapport à 2013.

## URBANISME :

Ressortant à 142ke en recul de -27,6%, ce budget s'inscrit en forte baisse compte-tenu de l'arrêt de la Colombe. Parmi les actions importantes qui demeurent dans le périmètre figurent la location de locaux qui accueillent des services de la ville, les frais de procédure patrimoniale, le bail emphytéotique avec la ville de Fresnes et la poursuite de l'adhésion à l'association du grand Orly.

Une baisse est également attendu (40ke) dans la contribution au SAF pour solde de tout compte.

A noter l'inscription d'une initiative « animation de l'espace énergie et autres actions autour du développement durable » pour 17ke et dont le financement attendu est de 8ke.

## b/ Services supports :

### COMMUNICATION :

Le budget primitif 2014 ressort à 368ke (inchangé par rapport à 2013) ; ce budget adresse l'ensemble des actions conduites par les services opérationnels en tant que fonction support.

Le financement (36ke) reste stable et généré par la vente d'espaces publicitaires.

### DOCUMENTATION :

S'établissant à 19ke (inchangé par rapport à 2013), le service archivage-documentation poursuit sa mission s'articulant autour de la gestion électronique, de la diffusion de documentation et d'une action permanente d'archivage.

### DST :

S'agissant du budget de fonctionnement (49,4% du budget de fonctionnement prévisionnel de la ville pour 2014) à hauteur de 4 197ke, il agrège les budgets des secteurs de l'environnement, de la logistique, de l'hygiène des locaux et du patrimoine bâti ; il s'inscrit en baisse de près de 1% par rapport à 2013.

Cette évolution attendue concentre des secteurs dont les gestions ont été retravaillées ces dernières années ou ces derniers mois (gestion des déchets, du parc automobile ou encore du parc de copieurs qui équipent l'ensemble de la ville). Les évolutions au cas par cas restent contrastées puisque le secteur déchets progresse de +3,3% à 1 457ke, quand celui des fluides s'inscrit en forte baisse de -8,3% à 1 129ke, la ville profitant des réductions tarifaires consenties sur la géothermie pour ses équipements publics grâce aux dispositions arrêtés par le syndicat intercommunal et la SEMHACH.

Quant au budget dédié au garage, il ressort à 246ke, en augmentation de +2,4% par rapport à 2013 et intègre le déploiement en année pleine de la nouveau dispositif de gestion de la flotte auto.

Le financement majeur est délivré par le secteur déchets, procurant une ressource de 2 078ke (dont 1 829ke pour la TEOM (taux inchangé depuis 2010), 140ke pour la redevance spéciale et des aides à la collecte du verre, à la tonne ou pour les ambassadeurs du tri pour 110ke). Le financement résiduel (32ke) concerne principalement les revenus du patrimoine.

### FINANCES :

Ce budget des charges à caractère général reflue (316ke, -20%) sous l'effet de l'arrêt de la convention aux MJC IDF (partenariat qui permettait à la ville de disposer d'un directeur pour la Maison pour tous) ; les autres actions subsistent pour le bon fonctionnement de la structure (affranchissement,

télécommunication, frais de mission, cotisations diverses, fiscalité patrimoniale, indemnité comptable...) pour un budget reconduit.

Les autres dépenses de gestion courante s'identifient principalement aux subventions de fonctionnement versées aux associations (hors CCAS et CDE visées dans leur secteur respectif) pour un montant de 2 725ke. Cette somme intègre les valorisations des mises à disposition des personnels au Théâtre et au COS à hauteur de 209ke.

Les autres dépenses de gestion courante ressortent à 323ke (contingent incendie, admission en non valeur, cotisations diverses et créances éteintes).

Aux côtés des subventions de fonctionnement qui assurent la pérennité des différentes associations figurent des subventions exceptionnelles dédiées au financement des projets portés par ces mêmes associations (223ke contre 289ke en 2013).

Les recettes majeures sont présentes dans ce périmètre, les impôts et taxes demeurant la première recette en termes d'importance avec une composante « fiscalité économique » ressortant à 12 681ke déclinée comme suit (CFE pour 7 410ke, CVAE pour 5 081ke, TASCOM pour 16ke, IFR pour 174ke) et une composante « fiscalité ménages » de 12 493ke (4 805ke pour la TH, 7 666ke pour le FB, le solde 22ke pour le solde (FNB et taxe additionnelle sur FNB).

La fiscalité indirecte (taxe sur les pylônes (53k€), taxe sur l'électricité (361k€), taxe additionnelle sur les droits de mutation (303k€), la taxe locale sur la publicité extérieure (230k€) et la taxe de séjour (61k€) complète le dispositif fiscal.

Avec une ressource globale hors TEOM de 26 184ke, la fiscalité directe et indirecte qui représente 62,9% des recettes réelles de fonctionnement 2014 se trouve ponctionnée de 3 103ke au titre de la péréquation horizontale (soit 11,8% de ce produit fiscal ou encore 7,4% des recettes réelles de fonctionnement). Les contributions au FNGIR, au FSRIF, au FPIC sont attendues pour des montants respectifs de 899ke, 1 522ke et 682ke.

L'autre ajustement à la baisse concerne les dotations de l'Etat et plus particulièrement la DGF dont la refonte devrait coûter autour de 300-350ke. Arrêté à 10 584ke, les dotations dans leur ensemble sont également impactées par les ajustements récurrents définis au fil des lois de finances (ajustement sur la part garantie (-6%), sur la part compensation salaires (-2%), sur les ex-DCTP(-14,6%). Cette composante représente 25,4% des recettes réelles de fonctionnement et constitue donc la deuxième ressource en termes d'importance.

#### INFORMATIQUE :

Le budget dédié (163ke) reste stable par rapport à 2013 ; les actions structurantes (maintenance des logiciels métiers principalement) sont reconduites modulo les révisions de prix. Sont également budgétés dans ce périmètre, les dépenses de téléphonie, de fibre optique et la maintenance du parc informatique des écoles pour respectivement 19ke, 5ke et 21ke.

Le système d'information de la ville n'est plus en phase d'expansion mais entre plutôt dans une phase de consolidation.

#### PERSONNEL :

Stable à 171ke, ce budget des dépenses à caractère général prévoit de reconduire les achats de vêtements de travail, la campagne de vaccination, la formation, les annonces pour la recherche de candidats, la part transport remboursée à chaque agent, la maintenance de l'outil d'archivage Kardex ou encore les cotisations diverses ou les achats de documentation.

Masse salariale dédiée 2014 : 639ke (dont une enveloppe ARE – allocation retour emploi- en baisse à 149ke (-25,5%)).

#### SERVICE JURIDIQUE :

Le budget est reconduit à l'identique (36k€) ; l'essentiel du budget concerne le recours à des conseils extérieurs qui permet de mieux sécuriser les différents actes juridiques.

### 3°) LES PROJETS EN INVESTISSEMENT :

Le budget primitif d'investissement 2014 s'établit à 9 046ke, en baisse de 20,4% par rapport à son homologue 2013.

#### a/ Dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement (7 077K€) se déclinent comme suit :

- 1/ études et logiciels : 167k€
- 2/ subventions d'équipement versées : 197k€
- 3/ acquisition de mobilier et matériel : 394k€
- 4/ acquisitions foncières : 250k€
- 5/ travaux sur opérations déjà engagées : 3 199k€ (dont construction du centre de loisirs, travaux de maintenance de la piscine et toiture, accessibilité hôtel de ville ...)
- 6/ travaux sur opérations nouvelles : 920k€ (dont travaux gymnase Derichbourg, et préparation/études pour la crèche Anatole France, pour le réaménagement de la rue des jardins, pour la rénovation de la Maison du Conte, et pour le Conservatoire de musique...)
- 7/travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine : 1 050k€
- 8/ travaux d'entretien et de maintenance de la voirie et demandes des comités de quartier : 920k€

#### b/ Dépenses financières :

Il est prévu de rembourser en capital 1 969k€ conformément aux emprunts en portefeuille.

#### c/ Recettes d'équipement et recettes financières :

- 1/ autofinancement prévisionnel dégagé : 2 907€
- 2/ autres ressources propres : 4 212ke (dont FCTVA et taxe d'aménagement pour 1 315k€, subventions et dotations pour 2 897k€)
- 3/ emprunt pour solde : 1 927k€

L'équilibre réel se vérifie à partir de la relation suivante :

.ressources propres (7 119k€) > remboursement en capital (1 969k€)

Vu,  
Le Directeur général des services.